

histoire
politique
société

le débat

Bibliothèque de France : état des lieux

Pierre Nora, Émile-J. Biasini, Jean Gattégno, Dominique Perrault

Bernard Lewis : Europe, Islam et société civile

Façons d'écrire, façons de penser

Jean Bottéro, Béatrice Fraenkel, Jack Goody, Clarisse Herrenschmidt,
Jean-Gérard Lapacherie, Léon Vandermeersch

Philippe Raynaud : No smoking ?

Du socialisme au capitalisme : la transition

Leszek Balcerowicz, Oleg T. Bogomolov, Robert Dahl, François Furet, Gérard
Maarek

numéro **62**

novembre-décembre 1990

Gallimard

Directeur : Pierre Nora

BIBLIOTHÈQUE DE FRANCE : ÉTAT DES LIEUX

Pierre Nora : Dans le bon sens.

Plaidoyer pour une méthode. Entretien avec *Émile-J. Biasini*.

Pour quels publics ? Entretien avec *Jean Gattégno*.

La place et le cloître. Entretien avec *Dominique Perrault*.

FAÇONS D'ÉCRIRE, FAÇONS DE PENSER

Jean Bottéro : L'écriture et la formation de l'intelligence en Mésopotamie ancienne.

Léon Vandermeersch : Écriture et langue graphique en Chine.

Jean-Gérard Lapacherie : L'esperluète généralisée. De l'idéogramme dans l'écriture du français.

Béatrice Fraenkel : La signature contre la corruption de l'écrit.

Clarisse Herrenschmidt : Le tout, l'énigme et l'illusion. Une interprétation de l'histoire de l'écriture.

Une anthropologie de l'écrit. Entretien avec *Jack Goody*.

Bernard Lewis : Europe, Islam et société civile.

DU SOCIALISME AU CAPITALISME : LA TRANSITION

Leszek Balcerowicz : À propos de l'« économie socialiste de marché ».

Gérard Maarek : La monnaie d'abord.

Oleg T. Bogomolov : Les perspectives de l'économie soviétique.

Robert Dahl : Réalité sociale et économie de marché.

James Tobin : Grandeur et limites de la « main invisible ».

François Furet : L'énigme de la désagrégation communiste.

Philippe Raynaud : No smoking ?

Bibliothèque de France : état des lieux

En janvier 1988, nous tirions la sonnette d'alarme à propos de la dégradation du fonctionnement de la Bibliothèque nationale (« Sauver les bibliothèques », n° 48). C'est dire que nous sommes de ceux que ne pouvait que réjouir l'annonce par le président de la République, en juillet de la même année, de la création d'une « très grande bibliothèque ».

On sait dans quelles regrettables conditions d'incertitude et de confusion le projet a été engagé. Les incohérences flagrantes de sa

première élaboration nous ont conduits à entrer de nouveau dans la lice en mai 1989 (« Quelle très grande bibliothèque ? », n° 55). Les protestations légitimes qu'appelait en particulier l'arbitraire coupure des collections en 1945 ont été entendues. Le Président a tranché en faveur d'un transfert complet des collections de la Bibliothèque nationale. À la suite de cette décision lourde de conséquences, la copie a été revue, le projet a été clarifié, recentré, pour tout dire amélioré.

À l'heure des choix décisifs, c'est cette évolution que nous avons voulu mesurer en donnant la parole aux principaux maîtres d'œuvre de l'entreprise : le secrétaire d'État chargé de conduire le chantier, le chargé de mission scientifique du projet, l'architecte enfin.

Il subsiste des équivoques et des points de controverse, comme on verra. Un chemin considérable n'en a pas moins été parcouru, dans la bonne direction. Pesons, quand il en est temps, pour que soient accomplis les derniers pas qui permettront au bon sens de l'emporter sur toute la ligne.

Pierre Nora

Dans le bon sens

Une très grande bibliothèque, d'un type entièrement nouveau, qui devra couvrir tous les champs de la connaissance, être à la disposition de tous, pouvoir être consultée à distance et entrer en relation avec d'autres bibliothèques européennes.

(Lettre de mission du président de la République au Premier ministre, Michel Rocard, août 1988.)

Désobéir un peu n'est pas un si grand crime.

Corneille

On a longtemps pu craindre le pire ; et, disons-le tout de suite, le pire paraît en voie d'être écarté.

Autant, en effet, la décision du président de la République, le 14 juillet 1988, ne pouvait que réjouir tous ceux qui, comme nous, appelaient à « sauver les bibliothèques » (*Le Débat*, n° 48, janvier-février 1988), autant les conditions de lancement du projet avaient de quoi inquiéter : par le gigantisme recherché comme une fin en soi ; par le futurisme échevelé combiné à l'absence de toute réflexion préalable ; par l'étrangeté de la méthode ; par la confusion des missions. « L'une des ou la plus grande et la plus moderne bibliothèque du monde... » Quiconque connaît la grande pitié des bibliothèques de France ne pouvait que sourire devant ce beau cocorico. L'annonce d'une bonne bibliothèque à l'anglo-saxonne accompagnée d'un solide développement du réseau universitaire et national aurait déjà suffi à combler d'aise et de reconnaissance. Le choix d'une enveloppe architecturale avant toute élaboration d'un cahier des charges paraissait à son tour, selon la récente formule de Marc Fumaroli (*Le Figaro*, 30 août 1990), mettre « la charrue avant les bœufs ». D'autant que l'annonce hâtive de la coupure arbitraire des collections de la B.N. en 1945, puis le retour non moins hâtif au déménagement intégral – sur lequel nous ne reviendrons pas (n° 55, mai-août 1989), mais qui changeait du tout au tout le programme intérieur du bâtiment – ne paraissaient que confirmer une alarmante improvisation. Sur quoi la belle formule, « une bibliothèque d'un type entièrement nouveau » couvrant toutes les disciplines et ouverte à tous les publics, en même temps qu'elle lançait les meilleurs esprits dans l'exégèse révérencieuse et le décryptage de la quadrature du cercle, laissait prévoir une insurmontable contradiction entre une bibliothèque de type national et patrimonial, c'est-à-dire de dernier recours, et une bibliothèque de très large et libérale communication. D'autant qu'il ne s'agissait plus, précisément, d'après les premiers projets, d'une simple bibliothèque, mais d'une médiathèque géante à caractère touristique, avec dix salles de cinéma, restaurants, garderies

Cet article est paru en novembre-décembre 1990 dans le n° 62 du *Débat* (pp. 4 à 8).

d'enfants et centres commerciaux ! De terribles images surgissaient : une Babel à quatre tours, un fantôme de l'Opéra-Bastille trois fois plus cher, le parvis de Beaubourg avec sa bibliothèque d'actualité, le trou des Halles. Si l'on ajoutait à ces motifs d'affolement l'aimable pluralité des centres de décision, l'absence criante d'une ferme conception d'ensemble, le mépris affiché de tout ce qui émanait de la Bibliothèque nationale et des réponses improbables à toute innocente demande d'information, il y avait de quoi, avouons-le, nourrir le sentiment général qu'on allait droit au précipice. Tant de bonnes intentions, uniques dans les annales de la République, tant d'efforts financiers pour aboutir à un désastre historique ! Un désastre qui allait engager pour longtemps, sinon pour toujours, un trésor livresque et documentaire dont la France est détentrice, mais qui n'appartient pas qu'à elle. D'où bien des bonnes volontés qui sont restées sur la réserve ; bien des malentendus et des polémiques qui auraient pu être évités.

Car, redisons-le hautement, en nous en réjouissant : quelles que soient les incertitudes qui subsistent – et il y en a beaucoup –, le projet a subi un très heureux redressement, comme en témoignent les entretiens suivants, que nous remercions MM. Émile Biasini, Jean Gattégno et Dominique Perrault de nous avoir accordés. Il s'est précisé, concentré, assaini. De l'effervescence des débats et du discours d'affiche, demeurent les relents d'un vocabulaire idéologique (cf. en particulier le document de l'Établissement public de la Bibliothèque de France, diffusé en juin 1990) aussi ridicule qu'insupportable dans sa prétention à dénoncer les prétendus « privilèges » de la caste des chercheurs. Mais c'est sans conséquences, car l'essentiel y est, et l'esprit a changé. Le projet a été clairement recentré sur le livre, à l'exclusion d'un rassemblement hétéroclite et parasitaire du patrimoine de l'I.N.A. et du C.N.C., l'audiovisuel demeurant dans les limites raisonnables d'un département spécialisé. Les risques du gigantisme (usure des fonds, impraticabilité de la fréquentation, recrutement accéléré d'un personnel sans qualification, dépenses de fonctionnement disproportionnées, etc.) sont, sinon maîtrisés, du moins ouvertement affrontés. Le mélange inconsidéré des publics et la menace d'une invasion non motivée sont – en parfaite et heureuse contradiction avec l'idéologie toujours proclamée ! – franchement conjurés par l'obligation d'une carte d'accès, générale et différenciée. Le but est nettement précisé : il s'agit, dans l'horizon budgétaire de sept milliards environ, du déménagement de la Bibliothèque nationale (imprimés et périodiques, à l'exclusion des départements spécialisés) et son installation confortable, avec ses collections systématiquement complétées, dans un bâtiment moderne et pourvu des appareillages de consultation, de lecture, de documentation et de communication à distance qui seront ceux du siècle prochain : ce qui en fait, effectivement, une bibliothèque d'un autre âge. L'organisation architecturale s'est simplifiée, avec ses deux entrées et ses deux étages, celui du bas étant, autour du cloître-jardin, tout entier consacré à la Bibliothèque nationale et ses nouveaux départements. Reste à préciser la distinction entre le secteur dit de « recherche » et le secteur dit « d'étude », ce dernier reposant sur la disposition en libre accès de 500 000 à 700 000 volumes redoublant le fonds patrimonial : distinction des publics ? Distinction des tâches ? Du moins la prudence de l'architecte a laissé l'organisation définitive de l'espace intérieur assez souple pour être maintenant clarifiée. La petite guerre entre B.N. et B.d.F. qui risquait de compromettre gravement la réalisation d'une opération hautement délicate et d'aggraver encore le traumatisme d'un déménagement que les Anglais, par exemple, ont mis tant d'années à programmer, est en voie d'apaisement. Il n'en reste qu'une regrettable mais réparable marginalisation de la B.N., reliquat du projet initial qui reposait sur le vœu évident de laisser croupir la vieille maison dans sa poussière historique pour construire, ailleurs, futuriste, altière et transparente, la bibliothèque « républicaine » du XXI^e siècle. Enfin, et peut-être surtout, les axes de la décision se sont nettement resserrés sur des responsables conscients des enjeux de l'entreprise et soucieux de réalisme. En un mot, le projet paraît être enfin passé de l'âge théologique à l'âge positif.

Pierre Nora
 Dans le bon sens

Il ne faut pas non plus tenir pour négligeable l'ensemble de ses retombées. C'est, pour la Bibliothèque nationale, l'informatisation du catalogue, des crédits pour le récolement (autrement dit l'inventaire), le développement accéléré de l'industrie de la microfiche, l'informatisation de la communication aux lecteurs. C'est, pour les bibliothèques universitaires, dont le développement rapide est essentiel à l'insertion de la Bibliothèque de France dans le tissu général du réseau documentaire, le doublement des crédits, en attendant l'alignement qu'on espère sur les recommandations du rapport Miquel. C'est, plus généralement, l'élaboration d'un catalogue collectif national (qui ne rendrait pas inutile non plus un catalogue collectif parisien) et la création d'un Conseil supérieur des bibliothèques, instance indépendante de réflexion, d'harmonisation, d'initiative et d'arbitrage. C'est enfin, et plus généralement encore, une dynamique de développement qui, même avec des ralentissements probables en cas de crise économique ou de changements politiques, aura fait passer un seuil irréversible, une attention neuve des pouvoirs publics et des collectivités territoriales ; bref, l'entrée du problème des bibliothèques dans la conscience publique. Pareil coup de fouet n'aurait jamais eu lieu sans ce coup de théâtre. On a fait une révolution avec tous les dégâts qu'elle implique là où, sans doute, une réforme administrative et technique aurait suffi et coûté beaucoup moins cher. Mais c'est ainsi qu'en France – qu'on le déplore ou qu'on s'en félicite – les choses se font, ou ne se font pas.

Le fond des problèmes réside dans l'extrême politisation du projet, qui bride les langues ou les échauffe, qui fait soutenir aux responsables des solutions dont ils ne paraissent pas eux-mêmes parfois bien convaincus et vous fait soupçonner de la part des courtisans, à la moindre critique la mieux intentionnée, d'esprit frondeur et de cœur ingrat. Chacun sait en effet que la Bibliothèque de France est l'affaire personnelle du Président. Cette personnalisation n'a pas que des désavantages. Elle donne à l'entreprise l'assurance de la continuité, la certitude de son aboutissement, la possibilité d'un arbitrage par un homme de livres qui, après tout, aurait pu choisir un registre moins noble pour en faire *son* monument. Mais elle a entraîné des partis pris de départ sur lesquels il est maintenant difficile de revenir, lors même qu'ils suscitent des objections qui méritent d'être examinées.

C'est en particulier le cas des fameuses tours. On comprend la logique architecturale du projet. On comprend la préférence présidentielle, tant au point de vue esthétique que symbolique et urbanistique : les altitudes de l'Arche de la Défense et celles de la Bibliothèque de France délimiteront fièrement l'espace parisien de François Mitterrand. Mais, disent des voix autorisées, le stockage en hauteur est une solution que regrettent, à l'étranger, ceux qui l'ont adoptée et qui tend à être abandonnée. Indépendamment de leur fonctionnalité (surface utile du stockage, facilité d'accès, nécessité du magasinage, etc.) dont la discussion relève des spécialistes, n'est-il pas raisonnable de penser qu'elles entraîneront un surcoût de fonctionnement dont on aurait pu faire l'économie ? L'architecte en est lui-même si conscient que, dans son programme remanié après la décision du déménagement intégral de Richelieu, il a dégagé sur les bas-côtés des espaces capables d'abriter déjà sept millions de volumes sur les dix millions à accueillir dès le départ. Le choix esthétique ne l'a-t-il pas emporté sur le choix fonctionnel ? Il serait souhaitable que ce problème crucial pour l'avenir de l'établissement soit discuté à fond et tranché dans la clarté.

La volonté présidentielle d'inaugurer coûte que coûte la bibliothèque en 1995, à la fin du septennat, pour excitante et compréhensible qu'elle soit, ne devrait pas non plus amener à négliger les précautions qui s'imposent, notamment l'organisation rationnelle du déménagement. Les spécialistes consultés ne nous cachent pas qu'il exigera normalement de quatre à cinq ans. Or il faudra bien des livres à l'inauguration ! On imagine sans peine les ruptures prévisibles de consultation et les mesures à envisager dès main-

tenant pour maîtriser le maelström. Problème apparemment mineur et purement technique, mais qui n'est pas sans importance pour les usagers.

Le dernier point à éclaircir, mais il est capital, est de savoir à quel public s'adresse cette bibliothèque. Veut-on servir des publics très différents ou donner au même public des services très différents ? La formule présidentielle, une bibliothèque pour tous les publics, ouvrait la porte à toutes les interprétations erratiques ou démagogiques. Voulait-on faire une bibliothèque publique ? Soit ; mais la décision du transfert des collections de la Bibliothèque nationale a radicalement changé les choses. Elle a imposé un nouveau programme. Veut-on juxtaposer une bibliothèque populaire, une bibliothèque universitaire sans le nom et une bibliothèque de type patrimonial ? Chacune a ses exigences et il est utopique de croire qu'on peut les satisfaire toutes les trois ensemble. Veut-on offrir au public chercheur un outil de travail démultiplié dans ses modalités d'usage et ses capacités d'accueil ? Car il faut dégonfler la mystique naïvement attachée à ce mot de chercheur. Un étudiant de troisième cycle est un chercheur comme l'est un érudit local ou un « historien du dimanche ». Ils le sont au même titre qu'un universitaire patenté. Mais ils ont en commun des besoins spécifiques et, en dépit de statuts très différents, ils opèrent de la même façon. Ils ont besoin pour leur travail des mêmes protections et, notamment, d'être à l'abri d'un public animé de tout autres motivations. C'est l'acte de recherche qui fait le chercheur, non l'appartenance institutionnelle. Mais qu'on cesse de nous faire miroiter cet « autre public » qui n'a d'existence que dans la tête de ceux qui confondent un problème technique avec un problème politique.

Cet éclaircissement décisif engage en fait toute l'organisation intérieure et la division entre trois types de salles de lecture : recherche, étude, information. À l'étage du bas, la distinction de l'espace « recherche » et de l'espace « étude » a besoin de justifications plus sérieuses. En l'état actuel des choses, ne risque-t-on pas d'aboutir à une étrange répartition ? On aurait en effet d'un côté la possibilité d'accéder à un grand nombre d'ouvrages en libre accès – bravo ! –, mais cette facilité se paierait de l'impossibilité d'accéder au fonds patrimonial. En revanche, les « privilégiés » qui auraient accès aux collections patrimoniales n'auraient pas droit aux commodités du libre accès. Qu'est-ce qui peut, rationnellement, étayer pareil parti ?

Mais c'est à l'étage supérieur, la bibliothèque dite encore d'information ou d'actualité, qui exige les précisions les plus drastiques et appelle aujourd'hui l'effort d'imagination le plus concentré. « Ce qui reste le plus clairement du projet initial tel que l'avait formulé le président de la République », dit franchement Jean Gattégno. Veut-on faire une bibliothèque populaire, un second Beaubourg ? Qu'on le dise nettement et qu'on mesure les dangers d'une telle proximité avec, en dessous, une bibliothèque de type national ; le peu d'accointance aussi qu'elle aura avec la salle des catalogues, située au même étage. Ce n'est d'ailleurs pas dans cette direction que semblent s'orienter les responsables, plutôt soucieux de trouver à cette bibliothèque d'actualité un style original et complémentaire de l'étage inférieur, quelque chose comme le sommet de l'iceberg. Un grand centre de presse ? Parfait : il n'existe pas ailleurs. Un espace d'expositions ? Indispensable, sans qu'il soit besoin de le subdiviser en « événements », « personnages », « anniversaires » comme il en est encore question. Une vitrine de nouveautés ? Pourquoi pas ? Mais l'espace disponible étant vaste, est-il déplacé de suggérer que ce qui serait le plus nécessaire et le plus neuf serait la mise à disposition d'une large quantité de nouveautés étrangères, vu la quasi-impossibilité qu'il y a à se les procurer en librairie ? C'est vers cet extérieur-là qu'aurait intérêt à s'exprimer, par rapport à la Bibliothèque nationale, l'« ouverture ».

De grands pas ont été faits dans le bon sens, celui de la révision du projet initial. Il faut maintenant aller jusqu'au bout de la logique impliquée par le déménagement intégral de la Bibliothèque nationale et sa « transfiguration ». Comme la France, et comme la République, la Bibliothèque gagnerait à être « une

Pierre Nora
Dans le bon sens

et indivisible ». Citoyens, encore un effort ! Pour, infidèles à la lettre, être fidèles à ce qui, de toute évidence, en était l'intention profonde. Dans le petit jeu de l'exégèse de la parole présidentielle, à notre tour de proposer une interprétation radicale, plus conforme au bien commun, donc plus « républicaine ». Par « bibliothèque d'un type entièrement nouveau », comprenons « bibliothèque d'un type entièrement connu » ! Ce que l'on peut faire de mieux dans le genre... Autrement dit : une *bonne* bibliothèque. Qui soutiendra que ce n'était pas ce que voulait le président de la République ?

Pierre Nora.

Plaidoyer pour une méthode

Entretien avec Émile-J. Biasini

Le Débat. – Après le Grand Louvre, vous voilà en charge de la Bibliothèque de France. Comment ce chantier se présente-t-il pour vous ?

Émile-J. Biasini. – J’ai reçu mission du président de la République de construire une bibliothèque, telle qu’il l’a définie lui-même le 14 juillet 1988. Cette mission ne diffère pas dans son principe de celle qu’il m’avait confiée à propos du Louvre, mais je l’ai accomplie à un niveau différent, c’est-à-dire au niveau du gouvernement, et en qualité de tuteur d’un établissement public maître d’ouvrage, présidé par Dominique Jamet. La décision de construire une bibliothèque nouvelle appartient entièrement au président de la République, et mon rôle consiste à faire en sorte que cette décision devienne réalité.

Si l’approche de ce nouveau grand chantier est techniquement la même que celle des autres grands travaux, elle s’inscrit dans un milieu très spécialisé où les réalisations de cette importance ne sont pas tellement fréquentes : il faut aller chercher très loin dans le passé pour trouver l’équivalent de l’établissement nouveau voulu par le président de la République. J’ai donc, d’un côté, à appliquer les techniques de réalisations immobilières que je connais et, de l’autre, à découvrir l’univers de la bibliothèque et ses exigences particulières. Car si j’ai beaucoup travaillé dans le domaine culturel, je n’avais jamais abordé le monde des bibliothèques proprement dit. Maisons de la Culture, théâtre, télévision, musées, autant d’institutions qui m’étaient connues, dont le personnel et les problèmes m’étaient connus. Je ne connaissais pas, en revanche, les bibliothèques et leurs professionnels. J’ai dû apprendre. C’est très enrichissant.

S’agissant de l’organisation du travail, l’initiative venant du président de la République, il est évident que la réalisation doit coïncider avec la durée de son mandat. Non pas seulement parce qu’il est légitime qu’il voie l’aboutissement de son projet, mais aussi par réalisme. Pour avoir vécu au Louvre la période dite de « cohabitation », je sais ce dont peut souffrir un projet de cette nature dès lors que le Président n’a plus la même facilité d’exercer ses pouvoirs, ni la même force d’arbitrage. À la fois comme légitime hommage et par souci d’efficacité, il a donc été décidé que cette bibliothèque devait être construite dans le temps où le président de la République serait totalement maître de l’exécution de ses décisions. D’où un compte à rebours qui prend comme terme, pour la réalisation immobilière s’entend, la fin de l’année 1994 et les premières semaines de 1995. Voilà l’objectif. Le calendrier a donc été établi à partir de là. Il faut au moins trois ans et demi pour mener à bien une construction pareille. Le permis de construire doit donc être obtenu courant 1991, et le commencement effectif des travaux se situer dans l’été 1991, la préparation du chantier et du terrain devant être lancée fin 1990. Tout cela, il ne faut pas se le dissimuler, constitue une véritable gageure. Elle sera tenue. L’important est de respecter ce calendrier. Nous le faisons scrupuleusement. De l’aval à l’amont, c’est-à-dire en commençant par la fin, le processus traditionnel de réalisation est marqué par des passages obligatoires : permis de construire, avant-projet détaillé, avant-projet sommaire, esquisse de définition, affinement du programme. Cela représente un travail considérable, dans lequel plusieurs

Cet article est paru en novembre-décembre 1990 dans le n° 62 du *Débat* (pp. 9 à 17).

centaines de personnes sont impliquées, chez l'architecte et les bureaux d'étude et à la Bibliothèque de France, sous la conduite de Serge Goldberg et Jean Gattégno.

Il y a aussi les procédures relatives à la Z.A.C. (Zone d'aménagement concerté) réalisée par la Ville de Paris, dans le quartier qui va de la gare d'Austerlitz au boulevard Masséna. Le président ayant accepté l'offre du maire de Paris de céder gratuitement à l'État le terrain nécessaire à la construction de la Bibliothèque de France, nous travaillons en étroite coopération avec la Ville pour créer les meilleures conditions de réalisation de ce qui devrait être une des grandes opérations d'aménagement parisien *intra muros*. Et ce n'est pas une procédure facile. Je me dois d'ailleurs de mettre en évidence la qualité de cette coopération : la Bibliothèque de France sera le point fort de ce nouveau quartier, qui est urbanistiquement conçu autour d'elle. Mais revenons à la Bibliothèque elle-même. Je voudrais ici m'expliquer sur un point important, sur le déroulement des études.

Compte tenu de la contrainte temporelle, fallait-il s'en tenir à la procédure ordinaire, à savoir commencer par la programmation complète ? Les études auraient pu s'étaler pendant bien longtemps, et je mesure chaque jour davantage à quel point les débats auraient pu se poursuivre à l'infini avant d'en arriver à un programme sur la base duquel aurait été lancé un concours d'architecture. Je sais bien que c'est la démarche classique. Elle fait travailler d'un côté les programmeurs et de l'autre les architectes, dans une série d'actes successifs additionnant des temps et des compétences sans jamais aboutir à une création commune. C'est la tradition française, qui n'est pas celle de l'Allemagne ou des États-Unis. Les délais nous interdisaient de suivre cette procédure. Mais j'ajoute que je ne crois pas que ce soit la meilleure, et que, même si nous avions disposé du temps qu'elle exige, ce n'est pas celle que j'aurais retenue. Je crois à une démarche beaucoup plus riche, beaucoup plus fertile, qui consiste à mettre en communication immédiate l'architecte et les programmeurs pour l'étude progressive de l'objectif. L'architecte retrouve alors son plein rôle de créateur. Son geste est véritablement un geste d'actualisation d'un besoin. Et c'est sans doute une manière de l'empêcher de glisser vers le geste gratuit. Cela permet d'autre part de rester toujours au contact de la nécessité pratique, le maître d'œuvre demeurant en permanence au plus près des exigences du maître d'ouvrage. C'est en quelque sorte une création continue et commune de spécialistes venus d'horizons différents, où l'enrichissement naît de la dialectique constante entre les exigences, les possibilités et les capacités. Cette démarche, qui se développe depuis maintenant deux ans, a donné sur ce projet des résultats que je crois bons. Elle avait été extrêmement riche dans le projet Grand Louvre, entre I. M. Pei et les conservateurs. Les programmeurs ont contribué à consolider la conception architecturale, en tenant compte en même temps des impératifs de l'architecture. Cela explique qu'on ait pu nous reprocher d'évoluer sans cesse et de ne pas savoir ce que nous voulions. Cette possibilité d'évolution était absolument fondamentale. Elle était nécessaire. L'architecte a été choisi par concours sur une esquisse de définition et sur un parti d'architecture : ce parti n'a pas varié. Dominique Perrault, comme les autres candidats, avait établi son esquisse sur les bases fournies par l'étude Cahart-Melot, menée en trois mois et aboutissant à des données très larges, qui ont été précisées depuis. Désigné comme lauréat, il s'est mis au travail pour affiner son projet en rapport étroit avec les programmeurs et je crois, encore une fois, que c'était la meilleure démarche.

Le Débat. – Vous avez en tout cas réussi à provoquer un étonnement profond et beaucoup d'inquiétude. N'est-ce pas, tout de même, mettre la charrue avant les bœufs que de s'enfermer dans le choix d'une architecture avant d'avoir sinon défini en détail un programme, du moins arrêté les missions de l'établissement à construire ? N'eût-il pas été raisonnable de s'entendre sur le contenu de ce qu'allait être la Bibliothèque de France – et les événements ont prouvé qu'il y avait lieu de s'interroger – avant de déterminer le contenant ?

E.-J. B. – Je vous répondrai de façon brutale qu’une procédure qui aurait fait sortir la réalisation de la Bibliothèque du cadre temporel défini par le mandat du président de la République eût infailliblement conduit à la non-réalisation du projet, ou à le faire traîner pendant des années, ce qui est la même chose. Je le répète, nous avons adopté la procédure la plus réaliste, même si elle est ici inhabituelle et, je le répète, c’est celle que les Américains utilisent. Si j’avais commencé par demander à chacun : que voulez-vous ? nous serions encore à en débattre, car, là-dessus, j’ai acquis la conviction qu’une unanimité est difficile à obtenir. Dans le meilleur des cas, nous sortirions à peine de l’épure. Or je vois déjà, eu égard à la conjoncture, la difficulté que nous avons eue à rassembler les moyens de construction. Le ministre d’État, ministre des Finances, le ministre du Budget et le Premier ministre nous ont efficacement aidés, et je les en remercie. Mais personne ne peut donner de certitudes financières au-delà de l’année en cours, le budget étant annuel. Seule la volonté du président de la République peut garantir le respect de l’enveloppe accordée pendant la durée de son mandat.

Par ailleurs, il ne faut pas non plus exagérer. La marge d’inconnue n’était pas si grande. J’oserais dire, au risque de passer pour un incorrigible provocateur, que si j’avais à refaire n’importe quel projet, je conserverais la même démarche qui consiste à proposer un parti architectural sur un programme sommaire pour bénéficier ensuite de la conjonction des compétences des programmeurs et des architectes, dans un approfondissement continu jusqu’au projet définitif. La méthode apporte un enrichissement considérable au projet. Je ne crois pas que les architectes puissent contester cette analyse, et tous ceux avec qui j’ai pu travailler dans cet esprit en ont été conscients. Et il ne faut pas non plus exagérer l’incertitude d’un pré-programme. Nous partions d’un modèle, la Bibliothèque nationale, qui nous indiquait à la fois ce qu’il fallait faire et ce qu’il ne fallait pas faire. Le rapport Cahart-Melot a constitué une bonne base de travail à laquelle je tiens à rendre hommage.

Il a été rectifié, augmenté, corrigé, précisé grâce au travail d’une année de quinze commissions qui ont rassemblé près de deux cent cinquante spécialistes. Mais, en gros, il donnait dès l’origine la mesure du projet. Une bibliothèque, ce sont des espaces pour des livres et de la place pour des lecteurs. Il faut des espaces de conservation pour les livres et des salles de lecture pour ceux qui veulent les consulter ; entre les deux, naturellement, les circulations et les contraintes techniques. L’important, c’est de définir le nombre de livres et le nombre de places qu’on va offrir. De ces ordres de grandeur, le rapport d’origine donnait déjà une fourchette.

Le Débat. – La décision de transfert intégral a quand même beaucoup modifié les données de base, quantitativement parlant ?

E.-J. B. – Le rapport Cahart-Melot parlait de sept millions d’ouvrages au départ, ce à quoi devaient s’ajouter les acquisitions ultérieures. Ce chiffre était destiné à évoluer selon les hypothèses de césure. La décision d’abandonner la césure et de déménager intégralement les livres de la Bibliothèque nationale l’a fait passer à quatorze ou quinze millions. Il a donc fallu agrandir la capacité d’emménagement, mais le projet, s’il a grossi, ne s’est pas modifié dans son esprit. En passant de sept à quatorze millions de livres, c’est surtout le poids financier qui a évolué. Quoi qu’on en pense, et même si l’on peut regretter que le problème de la césure n’ait pas été suffisamment débattu (la vraie question n’est pas, me semble-t-il, de savoir où se trouve tel livre, mais combien de temps est nécessaire pour l’obtenir), le déménagement complet est devenu une donnée objective, que nous avons fini par intégrer de façon satisfaisante. Il en a été de même pour le nombre de places à offrir. Dès lors que l’on a évalué à peu près le nombre de lecteurs à traiter, que l’on a jugé le nombre de livres à traiter, le cadre et le volume de la bibliothèque sont suffisamment déterminés pour que le constructeur puisse fixer le périmètre dont il a besoin. C’est ainsi que j’ai demandé

sept hectares à la Ville de Paris. C'est ensuite une affaire d'architecte qui a eu à étudier scrupuleusement l'amplification ou la réduction de son parti, sans le changer.

Si vous prenez l'histoire du projet, qu'observez-vous ? Dominique Perrault a proposé un parti, très original, sur la base des 200 000 m² de planchers évalués par l'étude Cahart-Melot. À ce moment-là, j'ai laissé les concepteurs rêver, car je crois qu'il est bon que tout le monde puisse exprimer ses souhaits complètement, avant que les corrections nécessaires n'interviennent. Nous sommes montés, dans cette phase d'idéalisation, jusqu'à 340 000 m². Et puis, peu à peu, par ajustements, rognages, prise en compte des impératifs financiers, nous sommes revenus à une dimension raisonnable de 240 000 m². Comme vous voyez, l'évolution ne représente que 25 %, ce qui ne pose pas de gros problèmes.

Nous n'avons perdu à aucun moment la maîtrise des dimensions du projet. Je dirais la même chose pour la définition de sa nature. Sur le fond nous avons un cadre clair. Nous savions que la Bibliothèque de France devait rendre tous les services rendus par toutes les bibliothèques nationales dans tous les pays où il en existe. Et nous savions qu'il s'agissait en même temps de l'adapter aux conditions de l'an 2000. En complétant les fonds, en leur adjoignant tous les moyens offerts par la technique moderne en matière de traitement du livre, en insérant le nouvel établissement dans la chaîne universelle du savoir et de la communication par le livre, en rapprochant le livre, enfin, des moyens audiovisuels modernes, sans jamais perdre de vue que le centre de la bibliothèque devait rester le livre et le contact avec le livre. L'ouverture sur les autres moyens de communication et de fixation du savoir n'a jamais voulu dire dans notre esprit que le livre était destiné à devenir second, et surtout pas secondaire. Il a toujours eu la première place. Une fois le cadre nettement posé, tout le reste procède du détail d'exécution. J'ai à m'assurer que le rayonnement sera suffisant. C'est le cas, puisque la Bibliothèque de France offrira plus de 400 km de rayons contre 160 à l'actuelle Bibliothèque nationale. J'ai à m'assurer qu'elle pourra accueillir des lecteurs en nombre suffisant : elle dispose de 5 000 places, contre moins de 1 000 à la Bibliothèque nationale. Et j'ajoute que les lecteurs pourront y travailler avec des équipements incomparables : la bibliothèque la plus moderne du monde, et pour cause. Il n'est pas certain que Colbert ou Labrousse, s'ils revenaient, construiraient aujourd'hui la bibliothèque de la rue de Richelieu. D'ailleurs, tout le monde était bien d'accord sur ses insuffisances, avant qu'elle ne devienne, au gré des critiques nostalgiques, une sorte de paradis perdu.

Je voudrais pouvoir transporter en imagination le lecteur le plus traditionnel, le plus hésitant, le plus craintif, le plus inquiet de la Bibliothèque nationale dans son nouveau cocon. Il y jouira d'un calme parfait, au milieu des moyens techniques fantastiques qui lui feront, j'en suis sûr, mesurer sa chance. Et il sera en plus dans un cloître complanté d'arbres sur un hectare ! Les agitations actuelles tiennent du misonéisme. J'ai connu des crispations de cet ordre et ces débats parfaitement théoriques à propos de la fameuse pyramide du Louvre. Ils se sont apaisés d'eux-mêmes. Et si l'on voulait aujourd'hui démolir la pyramide, on se heurterait à des polémiques encore plus âpres ! C'est la raison pour laquelle toutes ces fausses querelles me laissent de marbre.

Le Débat. – Les options fondamentales sont aujourd'hui fixées. À combien d'ailleurs se montera le coût final de l'opération ? À l'intérieur de quelle enveloppe financière travaillez-vous ?

E.-J. B. – L'enveloppe financière a été arrêtée, pour la construction, à 5,2 milliards de francs. L'enveloppe définitive pour le contenu n'est pas encore arrêtée, pour plusieurs raisons. Tous les choix, toutes les options ne sont pas encore fixés ; des dizaines de spécialistes y travaillent : place exacte des nouvelles technologies, schéma directeur de l'informatique de gestion et, surtout, de l'informatique documentaire (catalogage, y compris la conversion rétrospective de tout le catalogue de la Bibliothèque nationale, numérisation, lecture assistée par ordinateur...), politique des acquisitions et de constitution des collections, nombre

de bibliothèques dans les régions qui seront associées à la Bibliothèque de France, et moyens nécessaires à chacune d'elles pour constituer, dès l'ouverture, un réseau documentaire riche et vivant. Autant de domaines dont la traduction financière dépend des options qui seront choisies, et qui n'impliquent pas, eux, une décision immédiate. Une autre raison rend la détermination de l'enveloppe financière pour le contenu plus longue à établir. Il s'agit du temps, et des délais d'entrée en fonction de tous les secteurs de la Bibliothèque de France. Le bâtiment construit à la fin de l'année 1994, il faudra quelques années pour mener à leur terme le déménagement de la Bibliothèque, la constitution complète des collections, la mise en service de tous les nouveaux services informatiques, et il y faudra tous les moyens nécessaires. Mais d'ici à quelques mois, nous serons en mesure de préciser l'enveloppe financière qui aura été établie pour le contenu d'ici 1995, ainsi que la programmation des dépenses qui devront intervenir après cette date pendant quelques années encore pour donner à la Bibliothèque de France sa figure, sinon définitive – peut-on considérer qu'une bibliothèque est jamais achevée ? –, du moins le niveau conforme aux objectifs qui nous ont été fixés. Il faut d'ailleurs comprendre que ce qui touche ainsi au contenu requiert une étroite collaboration entre la Bibliothèque nationale et la Bibliothèque de France, et que les crédits nécessaires couvrent en bonne partie les besoins propres à la Bibliothèque nationale, à la fois pour compenser ses retards et se renouveler. Il faut imaginer en quelque sorte un grand et vieux fleuve qui vient de loin se mêler aux eaux neuves qui vont le revivifier et l'aider à poursuivre son cours. La volonté du président de la République signifie la garantie d'obtenir les financements nécessaires. Mais s'ils sont attribués à la Bibliothèque de France, ils sont porteurs d'une opération qui bénéficie à l'ensemble du monde des bibliothèques.

Le Débat. – Quelles sont les questions, quels sont les choix qui restent en suspens ?

E.-J. B. – Il reste à clarifier les divisions entre catégories de lecteurs, les circulations, et les problèmes posés par l'arrivée d'un nouveau public, curieux compris. Le nouvel établissement est et n'est pas la Bibliothèque nationale. Il doit remplir toutes les fonctions de la Bibliothèque nationale, c'est-à-dire assurer la tranquillité et les moyens des chercheurs, dans les meilleures conditions de confort et d'efficacité. Il n'est pas question de sacrifier ceux-ci en les installant au milieu d'un forum où ils n'auraient plus la tranquillité nécessaire. Mais la nouvelle bibliothèque devra être autre chose en plus. Ce ne sera pas une B.N. *bis*. Le président de la République a bien précisé qu'il s'agirait d'une bibliothèque « d'un type entièrement nouveau ». Et je crois en effet, quand on a la chance de pouvoir construire une bibliothèque à la fin du xx^e siècle, qu'il serait funeste de ne pas s'adapter à son temps. Et c'est être de son temps que constater que potentiellement il y a plus de gens concernés aujourd'hui par la construction d'une bibliothèque qu'il y a un siècle, et que les systèmes techniques de communication progressent chaque jour. Nous devons les adapter au service d'une bibliothèque, de même que satisfaire la volonté de démocratisation qui anime le projet. Un outil de cette nature doit jouer un rôle provocateur susceptible d'attirer un autre public. Cela pose le problème, à la fois intellectuel et technique, des différents types de service auxquels doit satisfaire cette grande bibliothèque, et de leur harmonisation réciproque. Cela pose, bien sûr, le problème de la coexistence des publics. Comment faire que le public le plus nombreux puisse bénéficier de la bibliothèque sans créer des interférences gênantes ? Je dis tout de suite qu'un élément important de réponse réside dans les dimensions de l'établissement. Il ne faut pas perdre de vue que ces cohabitations se feront dans un espace supérieur aux jardins du Palais-Royal. Beaucoup de choses et de gens peuvent, me semble-t-il, s'y complaire en bonne intelligence.

Le Débat. – Vous avez fait allusion aux mystérieuses formules présidentielles qui ont fait tant de dégâts et suscité tant de perplexité. Car que pourrait bien être « une bibliothèque d'un type entièrement nouveau » ? On connaît de par le monde, et sans aller loin, des bibliothèques techniquement mieux équipées que les nôtres. On ne discerne pas quel ajout énigmatique pourrait faire surgir un type inédit de bibliothèque.

On ne voit pas de même ce que peut être la fameuse « démocratisation » en dehors de l'offre d'un grand nombre de places de lecture au lieu d'un trop petit nombre. « L'autre public » relève de la même évocation mystagogy d'un inconnu parfaitement improbable. Fallait-il vraiment cette rhétorique triomphaliste, dont le ridicule a fait rire la planète entière des professionnels pour annoncer des réalités qui gagnent à être prosaïquement exprimées ? Quel contenu exact, vous qui avez à les traduire en béton, donnez-vous à ces formules ?

E.-J. B. – Quand le président de la République a annoncé, le 14 juillet 1988, qu'il voulait construire « une bibliothèque d'un type entièrement nouveau », je pense qu'il entendait simplement une bibliothèque bénéficiant de tous les perfectionnements dans la fixation et la communication du savoir disponibles aujourd'hui : numérisation, catalogue collectif national, consultation à distance. Ce qui est vrai, c'est que l'exégèse s'est emparée de ses propos et en a souvent dénaturé la portée. Par exemple, l'évocation d'une « Très Grande Bibliothèque », devenue T.G.B. Ce sigle a surgi on ne sait d'où et a contribué à accréditer cette enflure que vous évoquiez. Je ne crois pas, là non plus, qu'il faille exagérer. Si ridicule il y a, ce n'est pas à la source. De même à propos de la démocratisation, il faut s'entendre sur les mots. « Démocratisation » du livre veut dire ouvrir son accès au public le plus nombreux. C'est la vocation même du ministère de la Culture depuis son origine : « rendre accessible au plus grand nombre ». Nous sommes dans la continuité de cet esprit. On eût pu dire « le plus grand nombre » au lieu de « tous les publics ». Ne nous abandonnons pas à des querelles sémantiques. Beaucoup plus importante à mon sens est la question pratique de savoir comment ces publics vont cohabiter. Mais n'est-ce pas un problème de notre temps ?

Le Débat. – N'insistons pas sur le trouble et la confusion soulevés par l'emphase maladroite avec laquelle le projet a été annoncé. Il y a deux autres points qui ont cristallisé inquiétudes et polémiques : la définition même du contenu de la bibliothèque, en particulier par rapport à la place reine que l'audiovisuel paraissait un moment devoir y occuper et le parti architectural, en particulier les magasins-tours proposés par Dominique Perrault. Tirons-les au clair. Comment présenteriez-vous la coexistence livre-audiovisuel dans l'état actuel du projet ?

E.-J. B. – Je vous l'ai déjà dit, il est bien entendu que la Bibliothèque est essentiellement consacrée au livre. La part nécessaire de l'audiovisuel est subordonnée et circonscrite. On ne peut plus séparer aujourd'hui la communication écrite de la communication audiovisuelle qui en est d'ailleurs souvent une traduction ou la transposition, et qui comporte aussi sa part de création originale dont personne ne nie plus l'importance. Les deux domaines sont désormais très mêlés, interpénétrés. Il est vrai que dans le moment de la conception, certains ont rêvé d'un établissement universel qui aurait tout embrassé de la culture contemporaine, et notamment toutes les expressions audiovisuelles. C'était un rêve que l'évolution de l'étude de la définition du projet a très vite ramené à de plus justes proportions. Il existe d'autres organismes qui ont compétence pour gérer les collections et les fonds audiovisuels. Il n'est pas question de venir à la Bibliothèque de France pour exclusivement y voir des films. Il y a d'autres endroits pour cela. En revanche, il est normal et souhaitable que le chercheur qui travaille sur un écrivain dont tel roman a inspiré un film puisse avoir accès à ce film à la bibliothèque. Autrement dit, les moyens audiovisuels font partie intégrante de la bibliothèque, s'ils n'en constituent pas la dominante. À ce sujet, je voudrais citer un exemple. Dernièrement, la place du département audiovisuel a été modifiée. Elle était prévue sous le jardin, mais en a été retirée parce qu'un jardin n'a plus la même nature, pour le pied, s'il y a du béton dessous.

Je l'ai fait transférer dans un emplacement latéral. Je vous cite cet exemple, parce qu'il est typique. On dira « ils ne savent pas ce qu'ils veulent ». Ce genre de décision fait partie au contraire de l'évolution normale d'un projet dans sa phase d'étude.

Le Débat. – Reste le choix des tours qui, lui aussi, a passablement surpris et dont l’opportunité continue d’être discutée. Ne sera-t-il pas mal pratique et très onéreux ?

E.-J. B. – Le parti présenté par Dominique Perrault est en effet paradoxal et c’est son charme. On s’attendrait à voir, dans l’espace nécessairement limité d’une grande ville, les livres enterrés dans le sol et les lecteurs dans des tours. Lui a pris le parti inverse, celui de mettre les livres dans des tours, et sinon d’enterrer les lecteurs, du moins de les laisser, eux, au niveau du sol. Il y a là aussi une volonté symbolique très évidente. C’est ce choix original qui a tout de suite retenu l’attention du jury (qui comprenait d’ailleurs, je le rappelle au passage, des spécialistes des bibliothèques), du président de la République et de nous tous d’ailleurs. D’autant qu’il se mariait dans le projet de Dominique Perrault à un aspect sur lequel François Mitterrand a toujours insisté, l’aspect de cloître. Je crois que ce sera une des originalités et des traits forts de la bibliothèque que ce cloître développé autour d’un jardin d’un hectare, réservé aux chercheurs – mais si ceux-ci ne veulent pas voir les arbres, ils auront la possibilité de s’enfermer dans des carrels.

Une partie importante du stockage – sept millions de volumes – sera d’ailleurs assurée au niveau des espaces de lecture, et partiellement offert aux lecteurs en accès direct. Naturellement pas les exemplaires fragiles et sacro-saints du patrimoine. C’est encore un progrès non ? Reste le problème du stockage et de la conservation dans les tours. On nous fait là-dessus un mauvais procès, sur la base d’informations souvent apocryphes : chaque niveau des tours n’aurait pas la surface permettant de gérer des magasins dans de bonnes conditions. Or, mesures faites, nous nous trouvons bien dans les limites requises. S’agissant de ces tours, je viens de faire une découverte intéressante : les responsables de la future Bibliothèque nationale du Québec s’inspirent de l’exemple de Paris pour leur programme et ont choisi notamment de conserver leurs livres en hauteur – oui, dans une tour. Ils doivent être fous ! Plus sérieusement, il faut savoir qu’ils ont adopté ce parti après consultation de l’ensemble des personnels des bibliothèques de la province, qui l’ont choisi à 70 %.

Je peux affirmer que la plupart des bibliothèques actuellement en projet dans le monde prennent pour base de leur programme l’étude française jugée assez sérieuse pour cela et, en tout cas, la plus moderne. L’exemple anglais date quand même aujourd’hui de plus de vingt ans, on ne doit pas l’oublier. Je crois qu’il faut savoir aussi relativiser les critiques, tout en restant à leur écoute, et se demander, aussi éminents qu’en soient leurs auteurs, s’il n’existe pas une certaine homogénéité dans leur origine. Croyez-moi, c’est une piste édifiante. Ont-elles, par ailleurs, pris la voie la plus constructive ?

Je ne peux que repenser ici à la Pyramide, et à un certain goût bien français pour le dénigrement. Quoi qu’on ait dit, les opposants ont toujours été largement minoritaires, même s’ils ont été bruyants, et les faits leur ont donné tort, ce dont je n’avais personnellement jamais douté.

Le Débat. – Parmi les objections qui reviennent le plus souvent, beaucoup ne portent pas sur la fiabilité ou la praticabilité des choix retenus, mais sur les coûts de fonctionnement élevés qu’ils vont impliquer dans un milieu habitué à la pauvreté et aux restrictions budgétaires, on redoute tout simplement que l’intendance ne suive pas et que ce magnifique équipement une fois réalisé, on n’ait pas les moyens de le faire bien fonctionner...

E.-J. B. – C’est un problème général, et il est bon de le poser. Il est évident que ce pays vit avec une extraordinaire méconnaissance de ses obligations d’exploitation patrimoniale. Beaucoup d’établissements publics, quels qu’ils soient, souffrent d’une pénurie de moyens de fonctionnement, et d’entretien aussi d’ailleurs.

On privilégie en général l’investissement, le neuf, et on sacrifie le fonctionnement. Les établissements patrimoniaux, particulièrement ceux qui gèrent le sédiment, c’est-à-dire le capital culturel accumulé, sont traités comme cet âne auquel on apprenait à ne plus manger et dont le propriétaire s’étonnait de le voir mourir

Émile-J. Biasini
Plaidoyer pour une méthode

quand il y était presque parvenu. Avant le Grand Louvre, jusqu'à 47 % des salles du Louvre se trouvaient fermées ! Les économies étaient au prix de la qualité du service. La Bibliothèque nationale a vécu de la même façon pendant des années au-dessous de ce qu'aurait dû être ses moyens. Il faut rappeler ici que son budget de fonctionnement est très en deçà de celui de la Librairie du Congrès de Washington (quatre fois moins !) et de la British Library (deux fois moins !). L'un des grands avantages de la réalisation de la Bibliothèque de France devrait être de donner le coup de fouet qui rendra indispensable d'aligner son budget de fonctionnement sur ses ambitions et ses obligations. Je suis convaincu que ce sera une des conséquences heureuses de l'entreprise, donner un élan nouveau et décisif à la politique des bibliothèques de notre pays. On en voit les effets, avec le plan de rénovation des bibliothèques universitaires lancé par le ministère de l'Éducation nationale. Et depuis des années, le ministre de la Culture a entrepris une politique ambitieuse du livre et de la lecture qui commence à porter ses fruits. La Bibliothèque de France, que je construis en étroite association avec ses services, est destinée à devenir le fleuron de cette politique : elle contribuera à rendre au livre la place qu'il n'aurait jamais dû perdre. Mais elle n'est pas seule, et ne sera pas un établissement parisien, mais le centre d'un réseau rattachant autour d'elle les bibliothèques de France et leur insufflant une nouvelle vie.

Le Débat. – Dieu et l'après-Dieu vous entendent !...

Pour quels publics ?

Entretien avec Jean Gattégno

Le Débat. – Le projet de la Bibliothèque de France, tel qu’il est exposé dans le *Rapport*, se réclame d’une philosophie à prétentions « démocratiques » sur laquelle on est en droit de solliciter quelques précisions. Le nouvel établissement est présenté en réaction contre l’« élitisme » et les « privilèges » de chercheurs accroupis sur des prérogatives qu’ils voudraient interdire à d’autres. Que recouvre au juste ce singulier langage ?

Jean Gattégno. – Remettons les choses à leur place. Il faut commencer par rappeler que le projet exposé initialement par le président de la République n’était pas une réforme de la Bibliothèque nationale. C’était un autre projet. Un projet qui a été infléchi, au fil des mois, par les interrogations, les revendications ou les requêtes des chercheurs utilisant la Bibliothèque nationale. Ils ont rappelé avec force au président de la République que la Bibliothèque nationale connaissait de graves difficultés, qu’il était absolument indispensable d’y répondre et que la direction dans laquelle il avait semblé s’embarquer ne fournissait pas forcément la réponse adéquate. L’infléchissement du projet a fini par donner l’impression, légitime, que se trouvaient en conflit deux préoccupations : l’une qui était de créer un type de bibliothèque effectivement démocratique et l’autre qui était de servir mieux les chercheurs. On a eu l’impression que se créait une opposition irréductible entre ceux qui auraient voulu qu’une très grande bibliothèque nationale fonctionnât beaucoup mieux et ceux qui estimaient que l’enjeu important était de doter la France d’un nouveau type de bibliothèque, accessible à infiniment plus de gens que les utilisateurs actuels de la Bibliothèque nationale.

Que reste-t-il de cette opposition aujourd’hui, après l’évolution qui s’est produite en 1989 ? Il en reste la volonté de concilier une réalisation exemplaire pour les chercheurs qui utilisent actuellement la Bibliothèque nationale (quand ils y trouvent de la place) – des chercheurs donc qui ont besoin de collections aussi larges que possibles dans le domaine des « humanités », pour reprendre le terme américain – avec une réalisation non moins exemplaire dans l’élargissement de l’institution bibliothèque, de façon qu’elle fournisse pâture à un autre public grâce à l’extraordinaire diversité des livres rassemblés, qu’il s’agisse de la diversité des époques, des domaines ou des langues qu’ils couvrent. Ce qui sera aussi le moyen d’utiliser plus à fond les richesses d’une bibliothèque comme la Nationale d’aujourd’hui.

Autrement dit, nous avons incontestablement la volonté de servir deux publics. Notre conviction est que ces deux publics ne sont pas aussi radicalement hétérogènes qu’on nous le dit et qu’ils ne le sont certainement pas en dignité – tant pis si le vocabulaire prête à sourire. Hétérogènes, ils le sont dans les conditions concrètes de leur travail. Ils ne le sont pas dans leur droit à trouver les ouvrages ou les documents dont ils peuvent avoir besoin. Nous avons l’arrogance de croire que le système que nous avons prévu permettra de surmonter cette contradiction.

Le Débat. – Vos informations vous permettent de conclure qu’en l’état actuel des choses des gens qui ont besoin, dans le cadre d’une recherche précise, de livres ou de documents précis se voient refuser l’accès de la Bibliothèque nationale au motif qu’ils ne sont pas professionnellement des chercheurs ?

Cet article est paru en novembre-décembre 1990 dans le n° 62 du *Débat* (pp. 18 à 25).

Jean Gattégno
Pour quels publics ?

J.G. – Les choses sont beaucoup plus subtiles. Ce n'est pas que l'on refuse explicitement des individus sur leur mauvaise mine ou l'insuffisance de leurs diplômes. C'est qu'aux périodes d'activité intellectuelle intense, et en particulier pendant les mois d'été, il n'y a pas de place à la Bibliothèque nationale...

Le Débat. – Il n'y a pas plus de place pour les chercheurs statutaires (dont il faut tout de même rappeler qu'ils sont pour un très grand nombre des étudiants). C'est une chose que de vouloir augmenter le nombre de places assises et c'en est une tout autre que de prétendre ouvrir la bibliothèque à un public différent qui en serait actuellement exclu en fonction d'une discrimination de principe.

J.G. – Ne me faites pas dire ce que je ne dis pas. Je n'ai pas suggéré que des lecteurs potentiels sont activement exclus de la Bibliothèque nationale. Je dis seulement que la Bibliothèque nationale est perçue, par son mode de fonctionnement, par la prudence légitime de ses conservateurs en matière de communication, comme un lieu où peu de gens devraient logiquement être admis. Je n'en dis pas plus. C'est à cette limitation-là que nous voulons apporter une autre solution.

Le Débat. – La décision du transfert complet des collections de la rue de Richelieu au nouvel établissement fait désormais de la Bibliothèque de France, quel qu'ait été son dessein initial, l'héritière de la Bibliothèque nationale. Elle hérite aussi de ses problèmes, au premier rang desquels la contradiction entre conservation et communication. Contradiction que la volonté de l'ouvrir largement à un nouveau public aggrave jusqu'au paroxysme. Or le *Rapport* déjà cité se montre à cet égard d'un optimisme assez déconcertant dans sa formulation. Il parle « d'élargir la communication pour se donner les moyens d'une vraie politique de conservation ». « Le paradoxe n'est qu'apparent, ajoute-t-il, voir le développement des musées. » La comparaison laisse rêveur, le musée ayant cet intéressant avantage d'exclure le contact physique des œuvres qu'il a charge de conserver avec le public.

J.G. – Le sens de la comparaison est ailleurs. Ce qu'un certain nombre d'amateurs de peinture regrettent dans la popularité actuelle des expositions et des musées, c'est la liberté qui leur est désormais refusée d'un contact calme et prolongé avec les tableaux. J'admets que la problématique n'est pas aussi immédiatement physique – l'exposition n'utilise pas les tableaux – mais quand on pense aux problèmes d'organisation, de sécurité, de surveillance, elle est au fond du même ordre.

Le Débat. – Mais concrètement parlant, comment concevez-vous la solution à la contradiction physique, propre aux bibliothèques, puisque la lecture utilise les livres, entre conservation et communication ?

J.G. – Le problème est aussi vieux que les bibliothèques. Et il ne faudrait pas laisser croire qu'on avait trouvé à la Bibliothèque nationale, jusqu'en 1988, un merveilleux équilibre que tout déplacement, même léger, risquerait de compromettre. La tension existait, au point même qu'on avait pu envisager de réduire le nombre des lecteurs et des communications. Le plan de sauvegarde de la Bibliothèque nationale, le plan de microfilmage lancé en 1979, n'a jamais été conçu comme une réponse aux problèmes de communication. Il était exclusivement une réponse au problème de dégradation du papier.

Nous avons l'ambition d'augmenter considérablement le nombre de gens qui auront accès aux collections patrimoniales de la Bibliothèque. L'ordre de grandeur auquel nous nous sommes arrêtés est de 1 200 places assises dans la bibliothèque que nous appelons actuellement de recherche, d'où l'on aura accès à l'ensemble des collections détenues dans les magasins. Cela représente une multiplication par deux et demi du public actuel de la Bibliothèque nationale. Cela accroît le danger des manipulations, même si ce n'est pas de manière mécanique – les lecteurs supplémentaires ne liront pas systématiquement les mêmes livres que leurs devanciers. L'extension du champ des collections est faite dans notre esprit pour attirer un public qui ne trouverait pas actuellement à la Bibliothèque nationale ce qui l'intéresse.

Il n'en résulte pas moins au total un danger un peu plus grand couru par les livres. Notre réponse passe par la généralisation de la reproduction. Nous avons repris l'idée de nos programmeurs. À la différence du plan de sauvegarde de la Bibliothèque nationale auquel je faisais allusion, la reproduction ne se baserait pas sur l'état physique du livre, mais sur l'intensité de la communication. C'est le nombre de demandes qui déclencherait la reproduction. Cela reste pour nous la réponse adéquate pour les collections antérieures à 1980, puisqu'à cette date on a pris le parti de conserver systématiquement deux exemplaires du dépôt légal, nombre que nous espérons voir porter à trois après 1995. Le problème est donc, en amont de 1980, celui des sept ou huit millions de livres conservés en un seul exemplaire. Nous pensons qu'il faut accélérer très considérablement la politique de reproduction, et qu'il serait bon qu'elle fût conduite à partir du suivi de la communication mis en place par Emmanuel Le Roy Ladurie. L'exploration des bulletins de demande des lecteurs devrait permettre de rendre la reproduction mieux appropriée.

Le Débat. – Le rythme actuel de reproduction de la B.N. est de 100 000 livres ou documents par an. Or on considère qu'il y a environ quatre millions de volumes qui sont au rouge et dont la communication est dangereuse. Il faudrait donc quarante ans pour les reproduire tous. Face à ces données, est-ce que l'idée d'« accélérer la reproduction » ne relève pas du vœu pieux ? Accélérer à quel rythme ?

J.G. – On peut espérer au maximum avoir reproduit un million de volumes en 1995 au lieu des cinq cent mille prévus au rythme actuel. Il est certain qu'on ne fera pas plus.

Le Débat. – Cela veut dire vingt ans au lieu de quarante pour le sauvetage de l'ensemble.

J.G. – En effet. À cela, nous n'avons pas de réponse. Personne n'en a – pas plus à la Bibliothèque nationale que chez nous. Il n'y a que trois façons d'avoir des doubles : la plus simple et la moins coûteuse est la microforme, la deuxième est une forme améliorée de la photocopie et la troisième est la numérisation. Notre volonté est de marier les trois. Si le microfilmage est la technique la plus commode, et celle aussi qui nous assure une reproduction durable, nous entendons bien développer à l'autre bout la numérisation. Son coût, à l'heure actuelle, est élevé. Nous nous sommes fixé l'objectif de trois cent mille ouvrages numérisés d'ici à 1995. Tant qu'on n'aura pas le nombre de doubles suffisants, il n'y aura pas d'autre moyen que d'être draconien sur la communication.

Le Débat. – Le projet actuel prévoit deux grandes divisions à l'intérieur de la bibliothèque. La première entre une bibliothèque d'actualités largement ouverte et la partie plus savante de la bibliothèque, divisée elle-même entre un secteur « consultation » et un secteur « recherche ». Pouvez-vous préciser les contours de cette bibliothèque d'actualités par rapport par exemple au modèle Beaubourg ?

J.G. – En durcissant le trait, on pourrait dire que la bibliothèque d'actualités est ce qui reste le plus clairement du projet initial, tel que l'avait formulé le président de la République. L'idée est de faire en sorte que dans une bibliothèque de type nouveau il y ait un espace où l'on n'accède pas simplement au savoir constitué, mais aussi au savoir immédiat, tel qu'il apparaît sous des formes très différentes, par la presse, par les nouveautés de l'édition, et par tout ce qui est documentation au sens large. Nous nous dirigeons d'ailleurs, de préférence à l'appellation de plusieurs « bibliothèques », vers l'idée de « départements spécialisés » et, en l'occurrence, d'un département spécialisé de la documentation. Le terme « bibliothèque d'information » souffre du précédent de Beaubourg qu'il évoque inévitablement. L'idée était en elle-même excellente. Mais nous tenons à éviter ce qui apparaît aujourd'hui comme une erreur fondamentale, à savoir le défaut d'articulation sur les collections. Notre ambition est de faire en sorte que la présentation de l'activité éditoriale française et étrangère, par exemple, soit organisée thématiquement, non pas selon un cadre rigide et permanent, mais en fonction de l'actualité. Dans notre esprit, ce département d'actualités doit renvoyer aux

Jean Gattégno
Pour quels publics ?

collections de la bibliothèque, le savoir constitué étant le prolongement naturel du savoir encore non figé auquel introduit l'actualité.

Le Débat. – Ce que vous dites modifie profondément l'image qu'on pourrait se faire de cette bibliothèque ou de ce « département spécialisé » sur la base des textes jusqu'alors disponibles. On avait en gros l'impression d'une différenciation en termes de public, la bibliothèque d'information étant accessible d'une manière à peu près illimitée, alors que l'accès aux autres bibliothèques devait faire l'objet d'un filtrage ou d'un contrôle. Ce que vous évoquez fait penser beaucoup plus, à l'intérieur d'un ensemble organiquement lié, à une bibliothèque des nouveautés ou à un département de l'histoire intellectuelle immédiate.

J.G. – S'il y a eu incompréhension, nous en portons sans doute la responsabilité. Pour des raisons évidentes, nous n'avons pas consacré le même temps à la bibliothèque d'actualités et à la bibliothèque de consultation et de recherche. Dès l'instant, à partir de la décision de transfert d'août 1989, où la priorité absolue a été de répondre à la demande des chercheurs et notamment de ceux qui utilisent actuellement la Bibliothèque nationale, nous avons, c'est vrai, laissé un peu de côté la réflexion sur la bibliothèque d'information. Mais ce qui nous a le plus appris, c'est le travail de l'équipe dirigée par Mme Freyssinet-Dominjeon. Contre ce que nous pensions spontanément, il a fait ressortir avec force, en particulier, qu'il ne devait pas y avoir de différence de dignité entre le public de la bibliothèque d'actualités et les autres publics. La demande résolue du groupe était : si vous prévoyez une carte, il faut une carte pour tout le monde, si vous prévoyez un droit d'entrée, il faut un droit d'entrée pour tout le monde ; ne faites surtout pas une bibliothèque d'actualités qui serait une sous-bibliothèque ou qui serait un sas.

Le public sera peut-être différent. Non pas par le mode d'accès. Dans tous les cas, nous partons du principe qu'il y aura ce qu'on appelle un accès décompté : on n'admettra pas plus de gens qu'il n'y a de places. La différence est que la bibliothèque d'actualités se veut moins un lieu de travail qu'un lieu de consultation. Qu'il s'agisse d'une flânerie active devant les présentoirs des éditeurs français et étrangers ou d'une consultation de bases de données, on a affaire à d'autres comportements que ceux d'un lecteur classique. Ce sera souvent un autre public, pas forcément toujours, mais un public auquel nous voulons donner envie d'aller ailleurs, plus loin. C'est cela l'ambition républicaine.

Le Débat. – Passons à l'organisation de l'autre grand ensemble, c'est-à-dire la ou les bibliothèques dites « de consultation et de recherche ». Elle est divisée ou elles sont divisées en quatre sections thématiques : littérature, histoire, sciences politiques et juridiques, sciences, auxquelles s'ajoute la réserve (laissons de côté la bibliothèque « image et son »). Quelle est la raison d'être de ces partages ?

J.G. – Ils répondent à une première nécessité, qui était de morceler un très grand espace de 2 300 places. Pour le reste, l'équipe n'a pas tiré la classification de son chapeau. Elle reprend tout simplement celle en usage dans les grandes bibliothèques universitaires anglo-saxonnes. Elles distinguent en général : *Arts*, *Humanities*, *Social Sciences*, *Law* et *Science*, quelquefois sous forme de bâtiments différents. Nous l'avons adaptée, compte tenu du fait que le département de la musique reste rue de Richelieu, où d'autre part un grand pôle d'histoire de l'art est en projet. Le morcellement repose donc sur des classifications sans originalité particulière. Il se traduit par le regroupement d'usuels et de livres de référence en libre accès. Mais quel que soit l'endroit où l'on est assis dans la bibliothèque, on pourra avoir accès à l'ensemble des livres relevant d'autres secteurs, par le biais des collections patrimoniales en magasin. Cela en tout cas dans l'espace recherche. C'est à nous de limiter ces situations en calibrant de façon adéquate les capacités respectives de chacun de ces espaces thématiques. Nous pourrions nous guider pour ce faire sur l'étude des pratiques actuelles des lecteurs de la B.N. Il faudra également tenir compte de l'attente de nouveaux publics. Des ajustements seront possibles. Seul l'avenir pourra dire si nous ne nous sommes pas trop trompés. À l'heure

Rédaction : Marcel Gauchet

Conseiller : Krzysztof Pomian

Réalisation, Secrétariat : Louis et Nicole Évrard, Marie-Christine Regnier
Direction artistique : Jeanine Fricker

Éditions Gallimard : 5, rue Sébastien-Bottin, 75431 Paris Cedex 07

La revue n'est pas responsable des manuscrits qui lui sont adressés.
Les manuscrits non publiés ne sont pas rendus.

les bibliothèques dans **ledébat**

- Numéro **48** *andré miquel* : pour une mnémothèque nationale
francis beck : bibliothèque nationale, évaluation, propositions
à propos d'un rapport : *laure beaumont-maillet, marie-france calas,*
françoise lemelle, michel melot, jacqueline sanson, marie-thérèse varlamoff
jean-yves guiomar : et si la b.n. devenait une bibliothèque vraiment nationale ?
maud espérou : bibliothèques spécialisées : pour l'unité des bibliothèques
document : projet d'une "bibliothèque des lettres"
jean gattégno : bibliothèques et lecture publique
françois léotard : une politique des bibliothèques
- Numéro **51** *claire jolly* : sauver la bibliothèque de la sorbonne
claire jolly et daniel renoult : le public des bibliothèques universitaires
de lettres et sciences humaines dans la région parisienne : une première approche.
françois reitel : les bibliothèques universitaires en france et en r.f.a.
un fossé qui se creuse inexorablement
david rodger : la nouvelle "british library" à londres
- Numéro **55** *michel melot* : de la bibliothèque nationale à la bibliothèque de france
un projet européen. entretien avec *emmanuel le roy ladurie*
krzysztof pomian : les abattoirs de la mémoire.
sur le projet de "très grande bibliothèque" : *christian amalvi, denis crouzet,*
yann fauchois, jean-marie goulemot, jean-yves guiomar, maurice lever
pierre berès : projet pour les bibliothèques

l'écriture et le livre dans **ledébat**

- Numéro **22** *eugenio garin* : le livre comme symbole à la renaissance
jorge luis borges : le livre comme mythe
george steiner : après le livre ?
roger laufer : l'esprit de la lettre. d'une lecture matérielle des livres
henri-jean martin : pour une histoire de la lecture